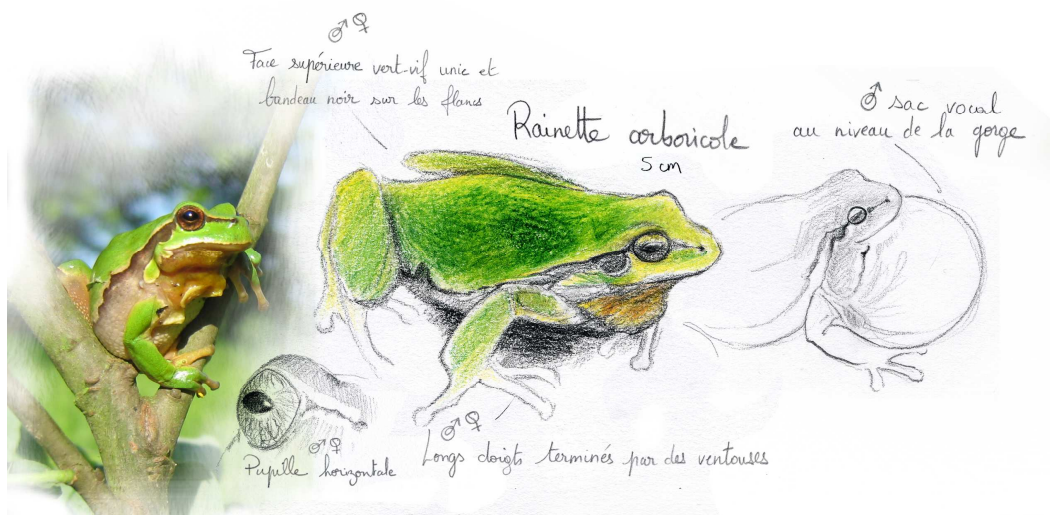
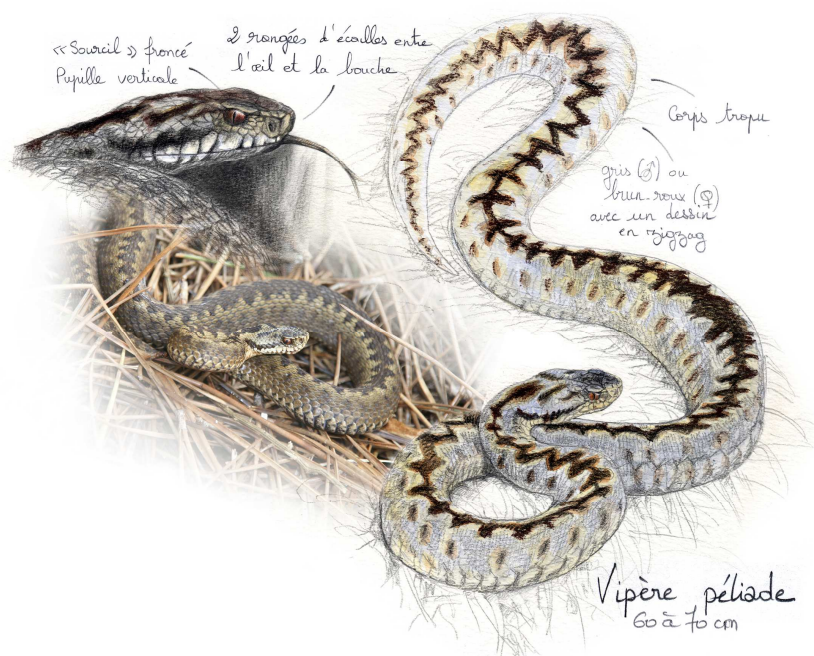


Numéro spécial :

Actualisation de l'atlas des Amphibiens et des Reptiles de Normandie pour l'élaboration d'une Liste rouge régionale



Préambule

Une espèce de Reptiles et d'Amphibiens sur cinq risquent de disparaître de France métropolitaine selon la Liste rouge nationale des espèces menacées (...) Ces espèces sont des indicateurs de l'état de santé de plusieurs de nos milieux naturels. Sans une action efficace, ces chiffres pourraient doubler dans les années à venir.

(Comité français de l'UICN, Muséum national d'Histoire naturelle, Société Herpétologique de France, 2008)

Le CPIE du Cotentin a développé en 2004 un projet pluriannuel d'études, de sensibilisation et d'actions de gestion en faveur des Amphibiens de Normandie, intitulé « La rainette : un baromètre ?! » : réflexion sur la mise en place de suivis batrachologiques standardisés à l'échelle régionale, exposition sur les Amphibiens bio-indicateurs, chantiers d'écovolontaires, inventaires chez les particuliers (« Un dragon ! Dans mon jardin ? »), etc.

Puis, afin d'inscrire dans la durée les objectifs de ce projet et de mettre en place un dossier similaire sur les Reptiles, le CPIE du Cotentin a proposé, courant 2005, à plusieurs partenaires techniques ou/et financiers, la création d'un observatoire régional baptisé, depuis 2006, Observatoire Batrachologique Herpétologique Normand (OBHEN).

L'OBHEN est coordonné par l'Union Régionale des CPIE de Basse-Normandie en partenariat, depuis 2011, avec l'Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie (OBHN).

L'OBHEN œuvre en étroite collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et la Société Herpétologique de France (SHF).

Les principales missions de l'OBHEN sont :

- Sensibiliser ou former un large public au sujet des Amphibiens et des Reptiles (grand public, enseignants, élus et techniciens de collectivités, etc.) ;
- Diffuser en Normandie les actions et les publications du MNHN et de la SHF ;
- Favoriser les échanges entre les gestionnaires d'espaces naturels pour mutualiser les expériences relatives à la conservation des Amphibiens, des Reptiles et de leurs habitats ;
- Collecter, valider, standardiser et diffuser auprès des partenaires techniques et/ou financiers de l'OBHEN toutes les données herpétologiques régionales disponibles pour une meilleure prise en compte des Amphibiens et des Reptiles ;
- Participer à des études scientifiques (plan de gestion, étude d'impact, programme national POPAMPHIBIEN, etc.).

Projet « Liste rouge régionale »

Un des projets de l'OBHEN est la publication en 2013 ou 2014 d'une Liste rouge régionale des Amphibiens et des Reptiles de Normandie. Dans ce cadre, nous invitons tous les observateurs à actualiser les cartes présentées ci-après en 2012 et 2013 en étant particulièrement vigilants pour l'identification des espèces suivantes : Grenouille rousse / Grenouille agile ; Lézard vivipare / Lézard des murailles ; Lézard des souches / Lézard vert. N'hésitez pas à photographier les individus, « sous toutes les coutures », en cas de doute ! En outre, une clef des grenouilles vertes est disponible pour les observateurs souhaitant identifier au-delà du complexe *Pelophylax esculentus*.

Des méthodes d'inventaires sont disponibles sur le site **lashf.fr**, aussi bien pour les Amphibiens que pour les Reptiles. L'OBHEN est disponible pour accompagner les observateurs au sujet de ces méthodes et encourage vivement à accentuer les recherches de Reptiles selon une méthode combinant « chasse à vue » et « abris artificiels ».

L'OBHEN met également à disposition un tableau simple et standardisé Excel compatible avec SERENA.

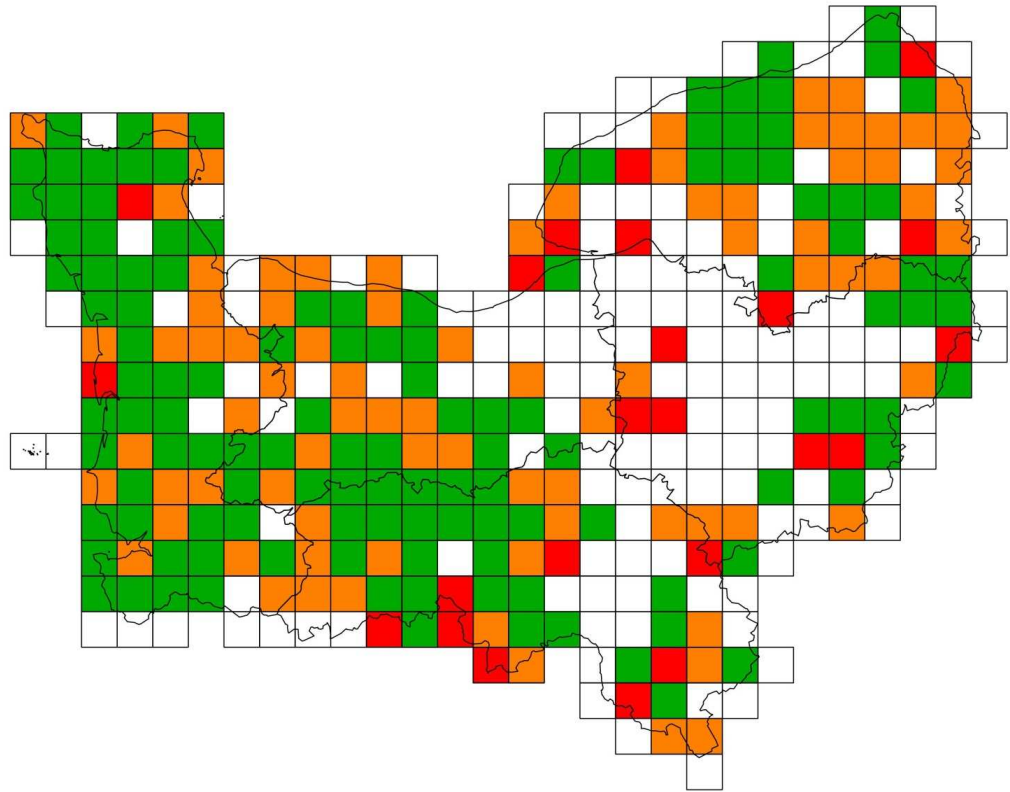
Méthodologie d'élaboration des cartes

Les 20530 données provenant de l'ensemble des sources ont été rassemblées sous un même tableur. Les noms scientifiques de l'ensemble des taxons ont été harmonisés ainsi que les systèmes de projection de leurs coordonnées. L'ensemble des coordonnées a ainsi été converti en Lambert 93. Aux témoignages non géoréférencés a été attribué comme référence le centroïde de la commune considérée. Le centroïde a été calculé à partir des limites communales mises à disposition par les Conseils généraux concernés.

Le carroyage est formé de mailles de 10 km sur 10 km. Il est calé sur les axes de référence du Lambert 93 et reprend les limites de la Normandie.

L'ensemble des données a ensuite été exporté sur SIG (Quantum GIS 1.7.0, logiciel open source). Ces données, qui figurent sous forme de points, ont été croisées avec les mailles du carroyage. Une maille colorée indique ainsi qu'au moins une donnée y est référencée.

Trois classes de valeurs ont été constituées pour la représentation des taxons au sein de cette « grille ». En rouge figurent les données antérieures à 1993 (date des données en rouge ≤ 1993). En orange figurent les données strictement postérieures à 1993 et strictement antérieures à 2004 ($1993 < \text{date des données en orange} < 2004$). Enfin, en vert figurent les données postérieures à 2004 (date des données en vert ≥ 2004). Dans la carte constituée, les données récentes sont prioritaires sur les données plus anciennes. Ainsi, une maille qui apparaît en vert signifie que la donnée a été observée récemment mais cela n'exclut pas qu'elle l'ait été anciennement. Par contre une maille qui apparaît en rouge signifie que le taxon n'a pas été observé depuis longtemps.



- Données postérieures à 2004
- Données datant de 1994 à 2003
- Données antérieures à 1993

Légende utilisée, Exemple de l'Alyte accoucheur

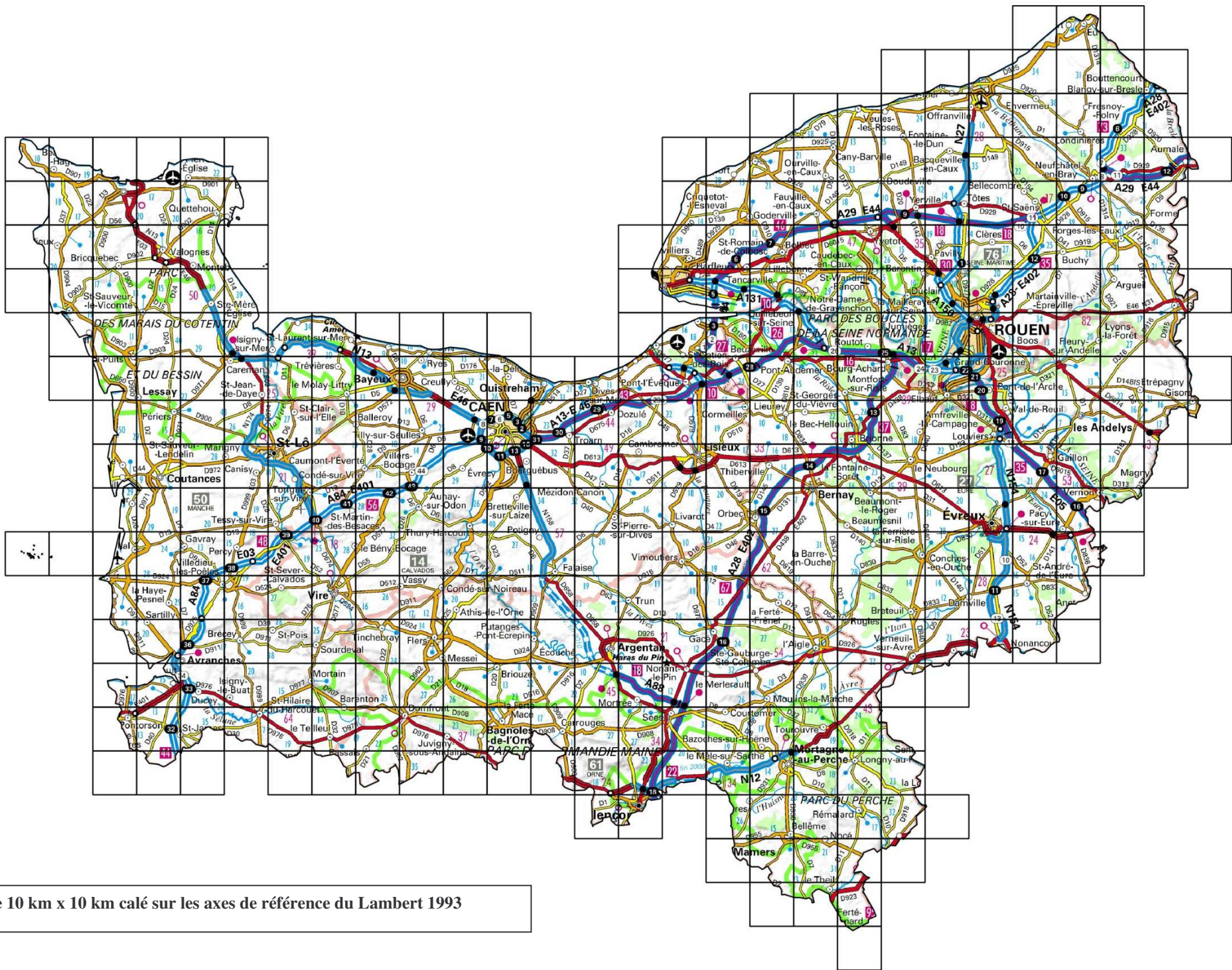
Remerciements

Un grand merci à Pierre-Olivier Cochard, coordinateur SHF en Normandie dans les années 1990-2000.

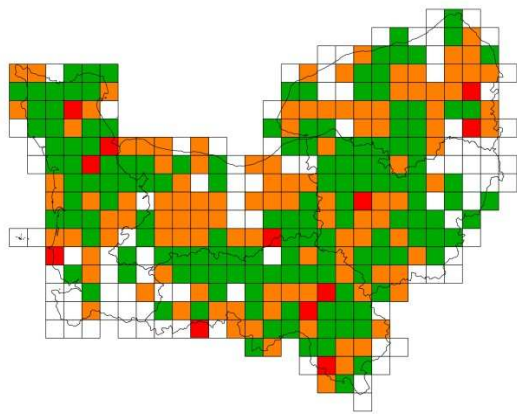
Merci également à tous les observateurs, le plus souvent bénévoles, qui participent à l'actualisation des données. Tous seront cités dans la publication de la liste rouge en 2014.

Merci aux organismes dont des représentants participent aussi activement à ce travail de terrain : les Conservatoires des sites (BN et HN), les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (Vallée de l'Orne, Cotentin et Collines Normandes), les Départements (27 et 76), la CREA, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Manche, de l'Office National des Forêts (BN et HN), les Parcs Naturels Régionaux (BN et HN), les Réserves Naturelles Nationales (BN et HN), le Syndicat Mixte « Calvados Littoral Espaces Naturels », le SYndicat Mixte « Espaces Littoraux de la Manche », les lycées agricoles de Chambray (Gouvville), de Sées et de Vire.

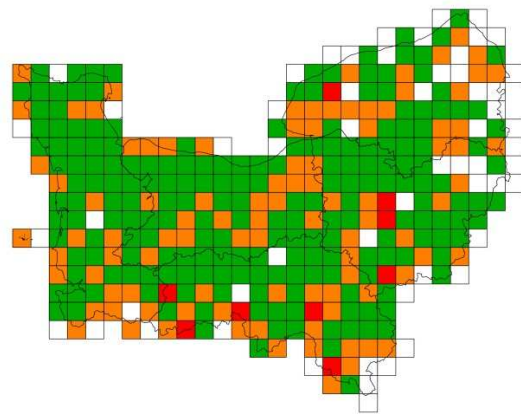
Contact : mickael.barrioz@cpiecotentin.com



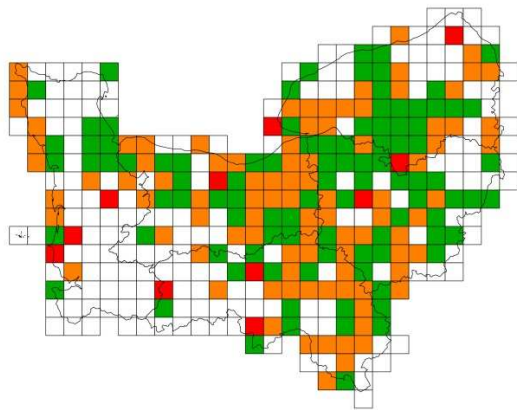
Carroyage 10 km x 10 km calé sur les axes de référence du Lambert 1993



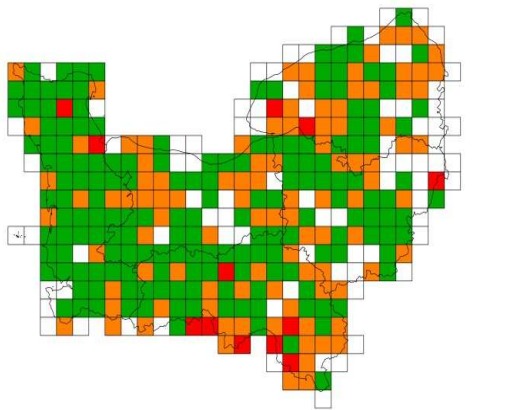
Triton alpestre / *Ichthyosaura alpestris*



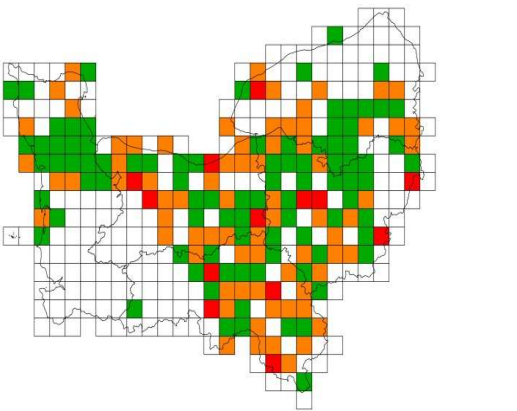
Triton palmé / *Lissotriton helveticus*



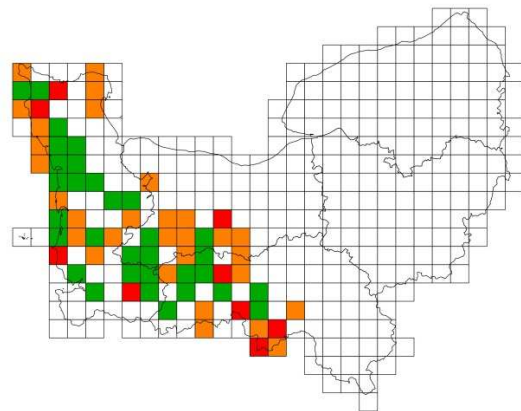
Triton ponctué / *Lissotriton vulgaris*



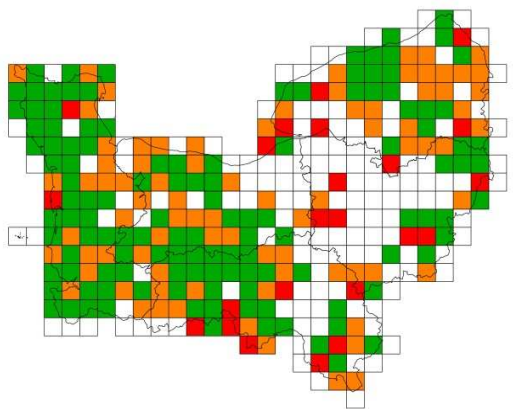
Salamandre tachetée / *Salamandra salamandra*



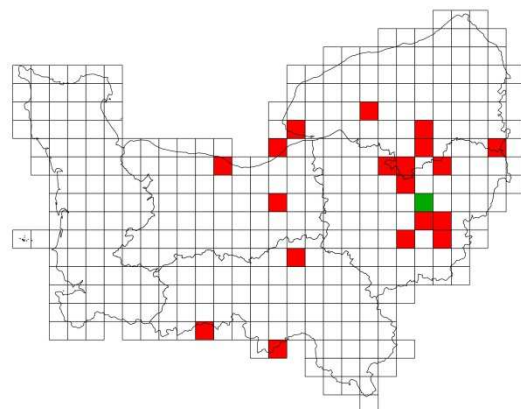
Triton crêté / *Triturus cristatus*



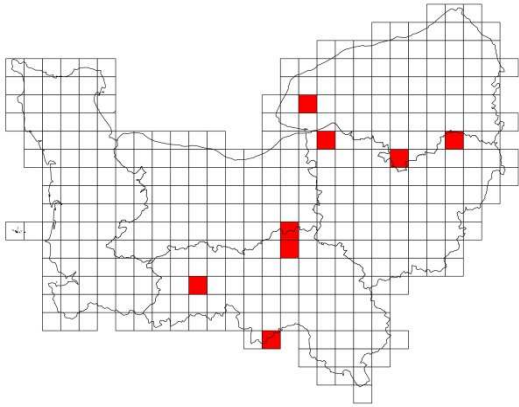
Triton marbré / *Triturus marmoratus*



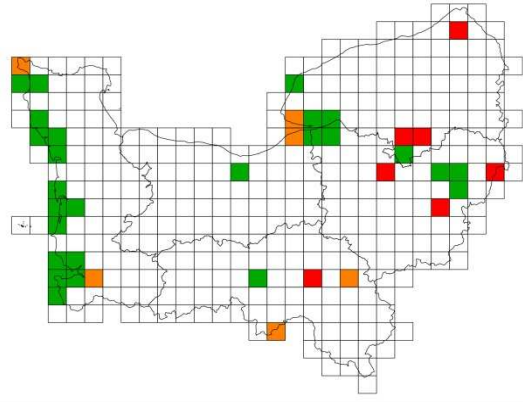
Alyte accoucheur / *Alytes obstetricans*



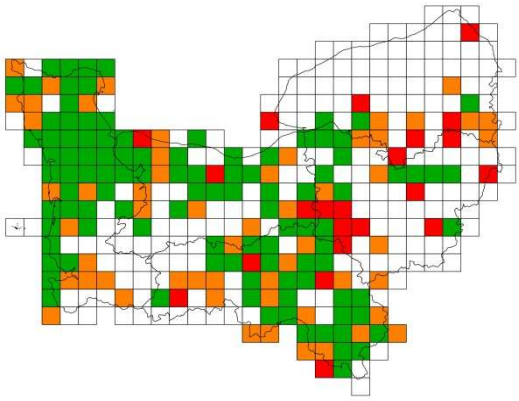
Sonneur à ventre jaune / *Bombina variegata*



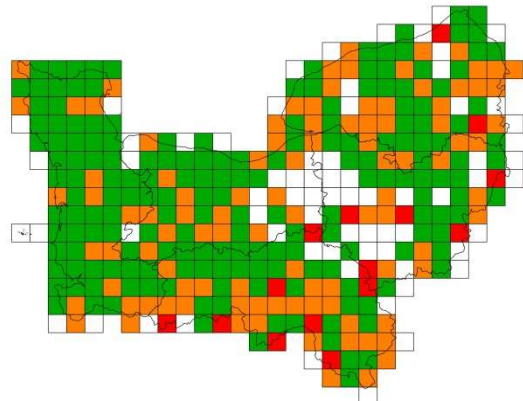
Pélobate brun / *Pelobates fuscus*



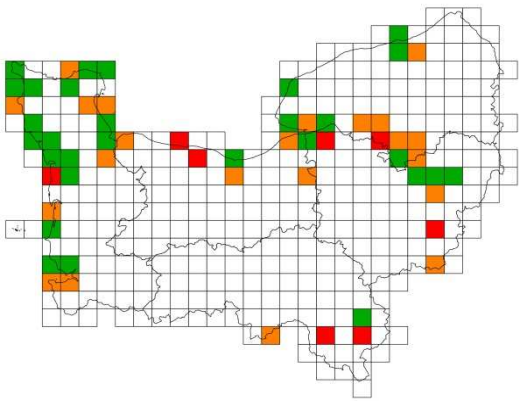
Péloodyte ponctué / *Pelodytes punctatus*



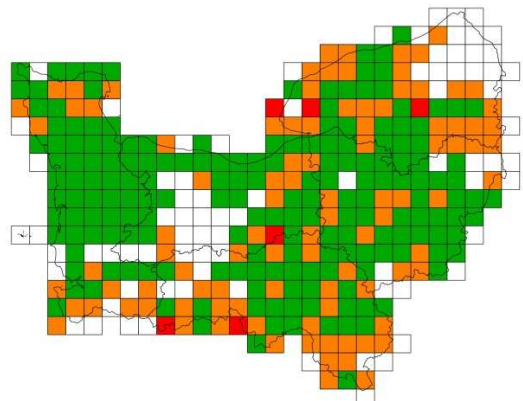
Rainette verte / *Hyla arborea*



Crapaud commun / *bufo bufo*

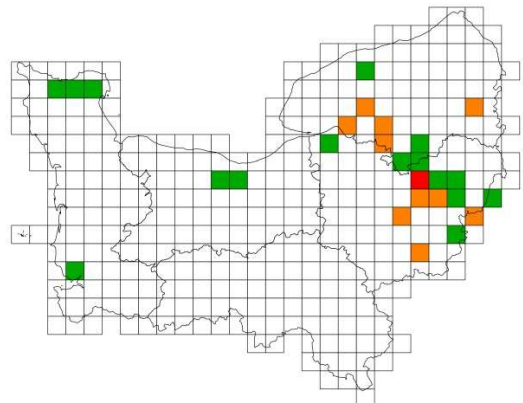


Crapaud calamite / *Bufo calamita*

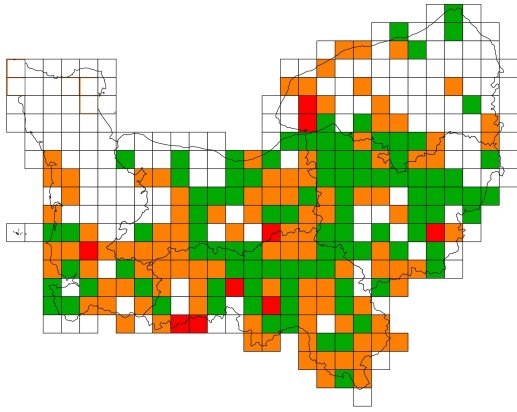


Complexe Grenouilles vertes
/ *Pelophylax esculentus*

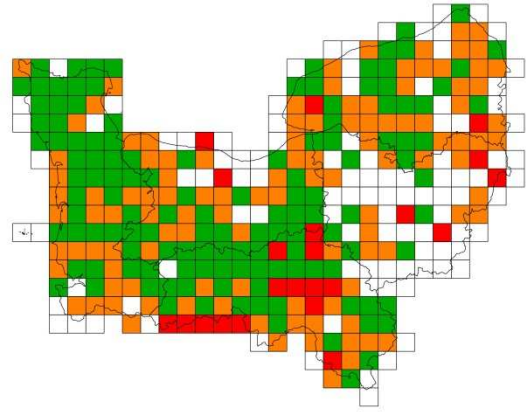
Grenouille verte de Lessona / *Pelophylax lessonae* (à paraître)



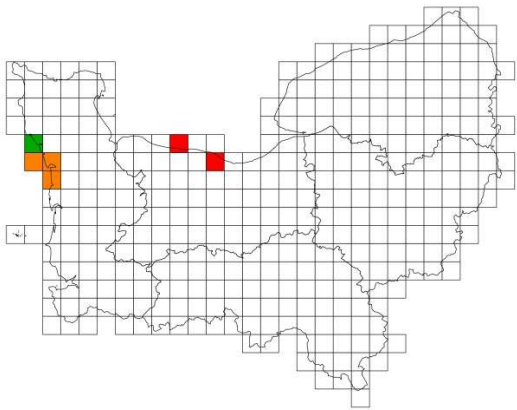
Grenouille rieuse / *Pelophylax rudibundus*



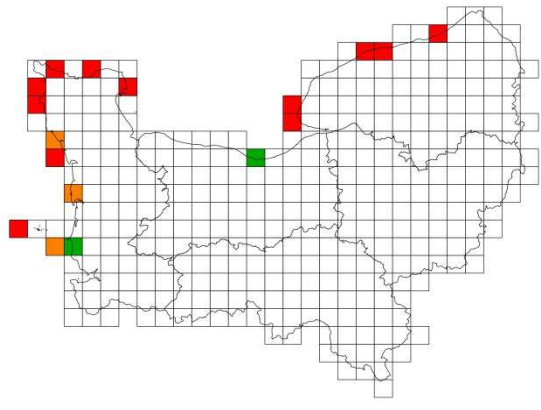
Grenouille agile / *Rana dalmatina*



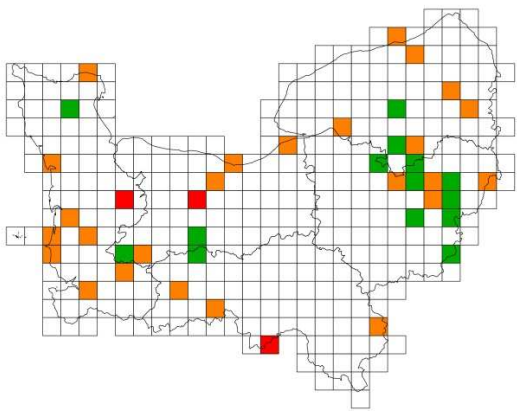
Grenouille rousse / *Rana temporaria*



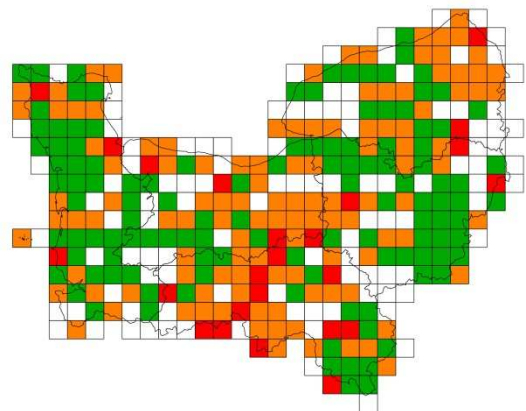
Tortue Caouanne / *Caretta caretta*



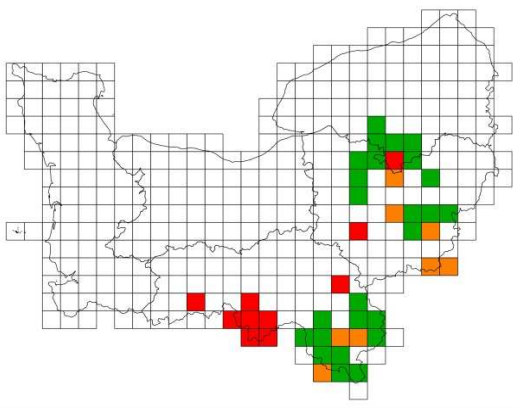
Tortue Luth / *Dermochelys coriacea*



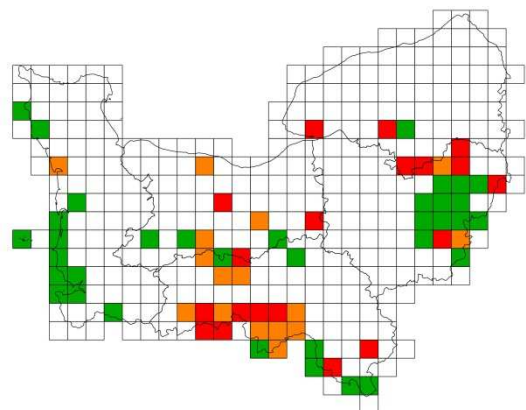
Trachémyde écrite, dite de Floride
/ *Trachemis scripta*



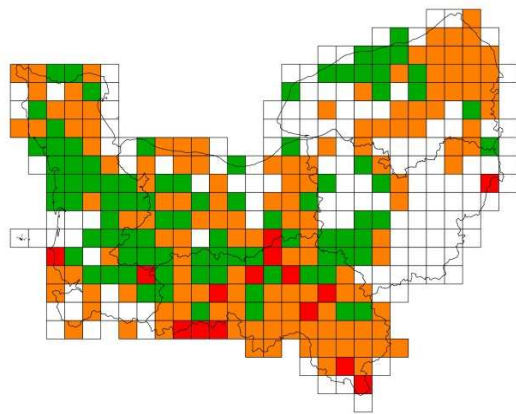
Orvet fragile / *Anguis fragilis*



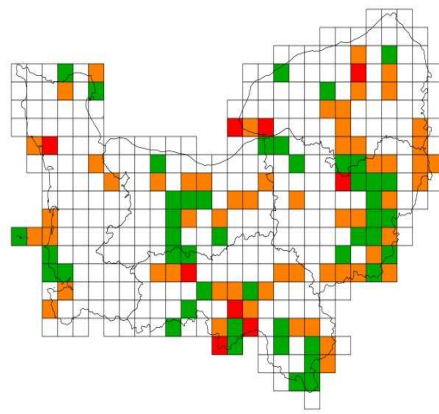
Lézard des souches / *Lacerta agilis*



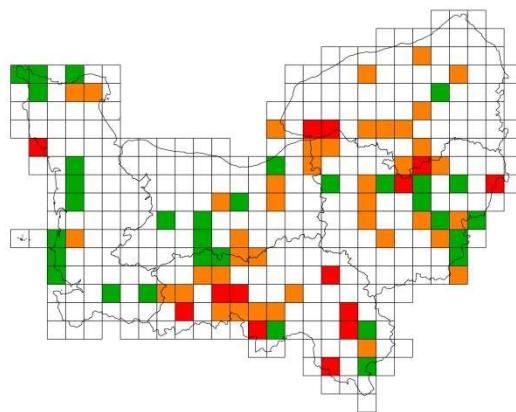
Lézard vert occidental / *Lacerta bilineata*



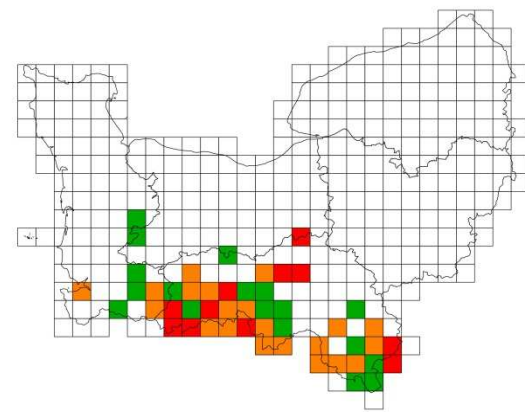
Lézard vivipare / *Zootoca vivipara*



Lézard des murailles / *Podarcis muralis*



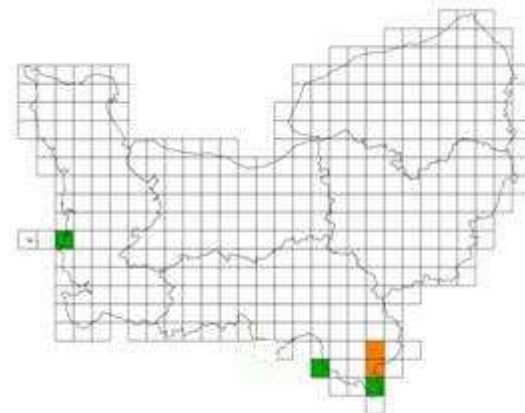
Coronelle lisse / *Coronella austriaca*



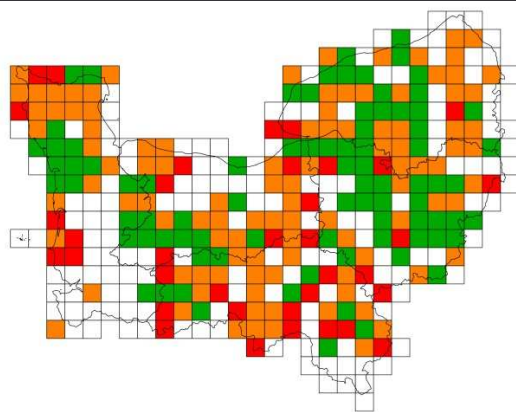
Couleuvre d'Esculape / *Zamenis longissimus*



Couleuvre à collier / *Natrix natrix*



Vipère aspic / *Vipera aspis*



Vipère péliade / *Vipera berus*

